

Un 8 mars revendicatif pour l'égalité salariale

Pour la première fois, féministes et syndicats appellent à la grève lors de la Journée des droits des femmes

On a marre des mots, on veut des actions. » Les propos de Raphaëlle Rémy-Leleu, porte-parole d'Osez le féminisme (OLF), résumant bien la tonalité nouvelle de la prochaine Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars. Pour la première fois, trois syndicats (CGT, FSU, Solidaires), de nombreuses associations féministes et des organisations étudiantes appellent à la grève, mercredi à 15h40. « Ce 8 mars est totalement inédit, affirme Suzy Rojzman, porte-parole du Collectif national pour les droits des femmes (CNDF). Nous voulons lui redonner son caractère revendicatif originel. »

L'égalité des salaires et des carrières est la principale exigence. « Les femmes de France sont toujours payées 26 % de moins que les hommes. C'est comme si elles arrêtaient de travailler à 15h40 », poursuit M^{me} Rémy-Leleu. L'idée de l'appel à la grève vient des syndicats. « L'objectif est de mettre le patronat devant ses responsabilités, affirme Sophie Binet, chargée de l'égalité femmes-hommes à la CGT. Dans 60 % des entreprises, il n'y a pas d'accord ou de plan d'action pour atteindre l'égalité salariale. » La situation varie fortement selon leur taille.

Vingt « exigences »

Alors que la première loi sur l'égalité professionnelle date de 1983, des sanctions financières ont été prononcées pour la première fois, à partir de janvier 2013, contre 109 entreprises. Plus de 90 % des grandes entreprises sont désormais couvertes par un accord, contre 67 % de celles de 300 à 999 salariés, et 35 % de celles de 50 à 299 salariées. La sanction est toujours utilisée en dernier recours.

De multiples facteurs expli-

quent que les inégalités perdu-

« Chacun doit s'approprier la thématique en faisant grève, en défilant, en postant sur les réseaux sociaux »

REBECCA AMSELLEM
fondatrice de la lettre
d'information « Les Glorieuses »

rent : les femmes subissent les conséquences des arrêts liés à leur maternité, effectuent toujours l'essentiel des tâches domestiques, ce qui freine leur investissement professionnel, font moins d'heures supplémentaires, travaillent davantage à temps partiel, occupent des emplois moins qualifiés, et sont très majoritaires dans les filières les moins valorisées (nettoyage, services à la personne).

En équivalent temps plein, le différentiel s'élevait à 19 % en 2012, contre 21 % en 2002. L'écart atteint 26 % en incluant dans le calcul le travail à temps partiel. Cependant, à temps de travail égal, 9 % des écarts de salaires ne s'expliquent ni par des différences de qualification, de filières, de taille d'entreprise, ou de niveau de responsabilité.

« Sur le terrain, les militantes en ont assez d'attendre, poursuit M^{me} Rémy-Leleu. Nous avons besoin d'un rapport de force. » En particulier pendant une campagne électorale. Le choix de cette mobilisation contraste avec celui effectué en 2012. Le collectif Féministes en mouvement avait à l'époque invité les candidats à l'élection présidentielle à présen-

ter leurs propositions dans une salle de spectacle à Paris.

« Cette année, nous ne voulions pas interpellier les candidats et obtenir des promesses qui n'engagent que ceux qui les croient, affirme Fatima Benomar, porte-parole des Efronté-e-s. L'égalité salariale faisait partie de soixante engagements de François Hollande. » « Ce type de procédé offre une tribune aux élus et provoque une inflation de déclarations auxquelles ils ne se sentent pas forcément liés », renchérit M^{me} Rojzman.

Cette fois, les militants présenteront vingt « exigences » : sanctions contre les entreprises et administrations, revalorisation des métiers féminisés, rattrapage immédiat des salaires, fin des CDD et du temps partiel imposé, mixité des formations et des métiers...

Ce mouvement s'inscrit dans une dynamique nationale après la mobilisation contre la loi travail, mais aussi internationale. Les mouvements de grève des Poï-

naises contre l'interdiction de l'IVG, des Islandaises en faveur de l'égalité salariale sont cités en exemple. Les féministes françaises ont aussi manifesté le 21 janvier au moment de la Women's March américaine contre Donald Trump.

Mobilisation virale

Autre innovation, la jonction entre les associations féministes (OLF, Planning familial, CNDF, Femmes solidaires, Marche mondiale des femmes, Femen...) et des mouvements actifs sur Internet. L'initiative de la mobilisation à un moment symbolique revient à l'un d'entre eux, Les Glorieuses, qui avait lancé un appel à la mobilisation le 7 novembre à 16h34 (fin de l'année de travail des femmes en tenant compte du différentiel

de salaire). « L'objectif était de favoriser une prise de conscience, explique Rebecca Amsellem, fondatrice de la lettre d'information Les Glorieuses, qui compte 40 000 abonnés. Les Islandaises se mobilisent depuis des décennies et c'est le pays où les inégalités salariales sont les plus faibles en Europe. »

Pour elle, la grève n'est pas le seul moyen d'agir. « Chacun doit s'approprier la thématique comme il le souhaite, poursuit la jeune femme. En faisant grève, en défilant, en privilégiant les commerces dirigés par des femmes, en postant

En équivalent temps plein, la différence de salaire s'élevait à 19 % en 2012

quelque chose sur les réseaux sociaux... » La mobilisation sera aussi virale.

« Nous avons une expertise complémentaire à celle de la génération précédente par notre connaissance des réseaux sociaux et de la communication, observe Anaïs Bourdet, fondatrice en 2012 du site Payeta shnek, qui rassemble des témoignages de harcèlement de rue et compte 210 000 abonnés, et soutient l'appel du 8 mars. Ces outils démocratisent l'engagement. Tout un chacun peut être militant, même sans descendre dans la rue avec une pancarte. Nous devons donner un maximum d'outils pour que chacun puisse se mobiliser. »

La mobilisation en ligne permettra, par exemple, de dénoncer la récupération commerciale de la Journée des femmes (et non de la femme), parfois transformée selon M^{me} Bourdet en « Saint-Valentin bis ». Le site « journée de l'infâme » épinglera ces initiatives. ■

GABRIEL DUPONT

« Un jour sans femmes » dans près de cinquante pays

QUE SE PASSERAIT-IL si les femmes cessaient au même moment toute activité, au travail et à la maison ? C'est le pari de la grève internationale des femmes, prévue dans une cinquantaine de pays mercredi 8 mars, en réponse à la violence « sociale, légal, politique, psychologique et verbale que les femmes subissent sous différentes latitudes ». Et c'est une première. Jamais les actions organisées lors de la Journée internationale des droits des femmes ne l'avaient été de manière coordonnée dans le monde.

L'idée d'une grève est née en Pologne, après la manifestation du 3 octobre 2016. Ce jour-là, des milliers de femmes vêtues de noir, s'inspirant des Islandaises qui avaient massivement fait grève en 1975, défilent à Varsovie contre un projet de loi visant à interdire l'avortement. Quelques jours plus tard, c'est au tour des Sud-Co-

réennes de descendre dans la rue pour défendre l'IVG. Puis, le 19 octobre, des centaines de milliers de femmes de presque toute l'Amérique latine manifestent à l'appel du collectif argentin *Ni una menos* (« pas une femme de moins ») contre les violences machistes.

Grève « sexuelle et reproductive »

« Partout, les mêmes modes d'action, mais aussi les mêmes mots utilisés contre les féministes, comme "féminazi", constate la militante féministe polonaise Klementyna Suchanow. Dès lors, je me suis demandé : pourquoi ne pas coordonner les mouvements de protestation ? » Après un échange avec une féministe argentine, un groupe Facebook est créé, bientôt rejoint par des femmes d'Irlande, d'Israël, d'Italie... Le « jour sans femmes » était lancé.

Un seul slogan (« *La solidarité est notre arme* »), mais une foultitude de modes d'action. Chaque organisation est libre de choisir sa stratégie, ses mots d'ordre et ses revendications : manifestations, arrêt des activités professionnelles pendant la journée ou quelques heures, port de vêtements noirs, rouges ou mauves (la couleur du féminisme), grève du sexe, des tâches ménagères... Tout est envisageable.

Aux Etats-Unis, la Women's March, collectif qui avait organisé la manifestation du 21 janvier contre Donald Trump, s'est, elle aussi, ralliée au mouvement. L'Amérique latine insiste sur les « féminicides » ou le droit à l'avortement. En Russie, où les manifestations risquent d'être interdites, la grève sera « sexuelle et reproductive », explique le site international. ■

ANGELINE MONTOYA